



UNE COMMUNAUTÉ,
UN AVENIR!

ÉTUDE DE FAISABILITÉ – COMMUNAUTÉ RURALE DE ROGERSVILLE

Rapport final de l'étude de faisabilité de la constitution d'une
communauté rurale dans la grande région de Rogersville

Préparée par :

Comité régional d'étude

Pour :

Le ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux,

Rédigée par la Commission de services régionaux de Kent

Février 2019

Avis aux lecteurs

Ce document est la version finale du rapport de l'étude de faisabilité du projet de la constitution d'une communauté rurale pour le village de Rogersville, le DSL d'Acadieville, le DSL de Rogersville, le DSL de Collette et des sections des DSL de Weldford (Kent Junction), Harcourt (terres de la couronne à l'ouest de Kent Junction et une petite partie sur le chemin Pleasant Ridge), Nelson (Murray Settlement), DSL de Saint-Louis (Noinville) et le DSL de Blackville (communément appelé en haut de la Ridge). Le rapport final présente les différents éléments du projet de création d'une communauté rurale ainsi que les différentes étapes accomplies et les actions à accomplir jusqu'au plébiscite.

Ce rapport a été demandé par le Comité régional sur le projet de communauté rurale. Il a été complété selon les termes de références du comité régional. Le comité appuie tout le contenu du rapport. Ce rapport ne représente pas les opinions de la Commission de services régionaux de Kent et de son personnel. Les conclusions et recommandations incluses sont celles du comité régional et sont acceptées par ce dernier.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Remerciements

Cette étude est le fruit des efforts d'un comité de travail qui était composé de plusieurs membres de la communauté. Ces personnes se sont engagées dans les comités créés pour diriger cette étude de faisabilité pour mener à l'établissement d'une communauté rurale pour la grande région de Rogersville. Nous désirons remercier les membres des deux comités (Régional, Travail) pour leur dévouement à ce projet important pour l'avenir de la région. Les activités des membres du comité d'étude représentent des centaines d'heures de travail bénévole, de nombreux déplacements et de nombreuses réunions.



104 boulevard Irving, Unité 1
Bouctouche N.-B. E4S 3L5
Téléphone : (506) 743-1490
Télécopieur : (506) 743-1491
Courriel : paul.lang@csrkc.ca
Site Internet : www.csrkc.ca

1.0 Sommaire exécutif

Les communautés qui regroupent la grande région de Rogersville travaillent collectivement depuis plusieurs années. Une panoplie de services publics et d'organisations communautaires desservent le territoire proposé pour devenir une communauté rurale. À la suite de la tempête de verglas qui a frappé durement la région en janvier 2017, les Présidents des comités consultatifs des DSL d'Acadieville, Collette et Rogersville et la maire du village de Rogersville se sont rencontrés afin de voir comment la région pourrait travailler encore plus étroitement. C'est à ce moment que l'idée de créer une communauté rurale est venue.

Plusieurs consultations publiques se sont tenues dans les communautés du territoire visé. Les citoyens ont participé en grand nombre aux réunions publiques et ont sollicité le ministre pour réaliser une étude de faisabilité. Le rapport d'évaluation initiale a été jugé satisfaisant et malgré les exigences du ministère pour devenir une communauté rurale (population de 4,000 habitant et assiette fiscale de 200 millions de dollars), le ministre a donné son approbation pour poursuivre avec une étude de faisabilité en janvier 2018.

En janvier 2019, le comité régional d'étude a terminé l'étude de faisabilité qui présente en détails les différents éléments du projet de regroupement des DSL et du village en une communauté rurale. Reste maintenant au ministre de déterminer si un plébiscite peut être tenu pour ce projet de restructuration.

L'étude de faisabilité tient en compte les besoins existants et futurs de cette grande communauté. Grâce aux multiples rencontres publiques et sectorielles, l'étude identifie plusieurs grandes initiatives souhaitées par la population. Le document présente également les éléments nécessaires afin que la population puisse faire un choix éclairé. Ces éléments incluent la gouvernance du territoire (maire et conseillers), l'impact sur la facture d'impôt foncier et les prévisions budgétaires, le portrait démographique, la présentation de services additionnels tels que l'aménagement du territoire et la gestion des mesures d'urgence, ainsi que tout autre service qui peut répondre aux besoins de la population.

Le projet de regroupement que le comité régional d'étude de la grande région de Rogersville a entrepris a pour but de solidifier les liens existants dans la communauté et se doter d'une administration afin d'affronter les défis que l'avenir peut apporter. Les trois DSL et le village ont développé informellement une vision commune de leur développement, et une structure administrative telle qu'une communauté rurale apporte contribuera à renforcer cette vision de la communauté.

La grande région de Rogersville est unique au Nouveau-Brunswick, comme le dit si bien Marc Richard, enseignant à l'école l'Étoile de l'Acadie et ancien élève de l'école W.F. Boisvert lors de la fermeture de l'école primaire en juin 2018 : « On a un sentiment d'appartenance ici à Rogersville qui ne s'explique pas. Il faut quasiment que tu le vives. » (Radio-Canada, émission tout un samedi, 16 juin 2018).

Table des matières

1.0	Sommaire exécutif	3
2.0	Mot des membres du comité régional d'étude	5
3.0	Méthodologie.....	6
3.1	Historique du projet	6
3.2	Comité régional d'étude.....	8
3.3	Comité de travail	9
4.0	Participation citoyenne	10
4.1	Rencontres sectorielles	10
4.2	Consultations publiques	15
5.0	Portrait de la région	16
5.1	Situation actuelle de la grande région de Rogersville	16
5.1.1	Entreprises/organismes/infrastructures	18
5.1.2	Services actuels	21
5.2	Limites des DSL de la région	21
6.0	Communauté rurale.....	22
6.1	Pourquoi former une communauté rurale ?	22
6.2	Le nom de la nouvelle communauté rurale.....	23
6.3	Gouvernance	23
6.3.1	Le conseil de la communauté rurale	23
6.4	Carte des quartiers	24
6.4.1	Rémunération du conseil	25
6.5	Prestation des services municipaux	25
6.5.1	Plan de mesures d'urgence	26
6.5.2	Plan d'aménagement du territoire (utilisation des terres).....	26
6.5.3	Services additionnels	
6.5.4	Arrêtés municipaux	27
6.6	Projection budgétaire.....	28
6.7	Taxes proposées	28
7.0	Avantages et désavantages potentiels de l'établissement d'une communauté rurale	30
8.0	Prochaines étapes	33
8.1	Plébiscite	34
9.0	Conclusion & recommandation	34

2.0 Mot des membres du comité régional d'étude

Le comité de régional d'étude est fier de présenter cette étude de faisabilité pour la création d'une communauté rurale dans la grande région de Rogersville. Dès le début du projet, le comité s'est engagé à rencontrer le plus de gens possible de la communauté afin de leur présenter le projet. La population a répondu à l'appel et s'est déplacée en grand nombre aux dizaines de réunions publiques. Cette approche de tenir beaucoup de réunions publiques a pour but de bien informer la population sur le projet. Nous sommes sûrs que le fruit de notre travail a été apprécié de la population.

Les communautés que compose la communauté rurale proposée font déjà partie d'une grande communauté d'intérêts. Nos citoyens partagent une histoire commune, mais spécialement une vie communautaire unique. Étant une région majoritairement francophone isolée à l'intérieur des terres, notre communauté est devenue résiliente et très coopérative afin d'assurer un développement sur son territoire. L'étude de faisabilité démontrera cette collaboration régionale déjà établie depuis des générations.

Le comité souhaite remercier le travail de tous les intervenants impliqués dans l'organisation des réunions publiques et l'étude de faisabilité. Le comité veut également remercier les citoyens qui se sont déplacés en grand nombre et qui s'intéressent au développement de leur collectivité.

Merci!

Roger Richard

Président du comité régional d'étude



3.0 Méthodologie

Le comité régional d'étude a orienté l'étude de faisabilité selon une perspective de développement communautaire et de participation citoyenne. Le design des consultations publiques, les outils de communication, et l'approche participative dans les événements publics ont permis à la population de saisir le projet de restructuration proposé.

Tout au long du processus, le comité régional d'étude a mis l'emphase sur l'importance de bien rejoindre la population par les différents moyens disponibles. Sachant que les citoyens ne sont pas toujours les plus intéressés à participer dans les réunions publiques, diverses méthodes de consultation et d'accompagnement ont été utilisées pour s'assurer qu'ils saisissent bien le projet proposé. Le comité reconnaît également que cette proposition de projet pourrait avoir un impact dans la vie des citoyens et qu'il est primordial que la population soit bien informée sur tous les aspects d'une communauté rurale.

Ci-dessous est une liste des différents moyens utilisés pour consulter et communiquer avec la population en ce qui a trait au projet de communauté rurale.

- Réunions ouvertes au public
- Journées portes ouvertes
- Kiosques durant les événements communautaires
- Rencontres sectorielles
- Rencontres individuelles
- Présentations à des groupes cibles
- Analyse financière avec le comité de travail
- Préparation de cartes et outils pour la gouvernance
- Envois postaux
- Bulletin communautaire
- Médias sociaux

3.1 Historique du projet

La grande région de Rogersville a un historique de collaboration entre ses communautés. Son isolement géographique a fait en sorte que cette région qui regroupe plus de 3,000 habitants a su collaborer depuis plusieurs années. Voici un exemple chronologique de cette coopération : Dès 1949, la chambre de commerce de Rogersville se dote de son premier camion d'incendie et de sa première brigade qui s'assure de desservir les communautés visées dans le projet. En 1957, une école secondaire est construite et les élèves de la région sont réunis sous un même toit pour l'éducation secondaire. Dans les années 1960, un aréna est construit pour répondre à la clientèle croissante pour les sports de glace. Un deuxième aréna a été construit à la suite de la démolition de la première et ce lieu sert de centre communautaire important pour la communauté. Encore aujourd'hui, sa gestion est assumée par une association sportive composée de gens de l'ensemble des collectivités proposées dans le projet. En 1966, le village de Rogersville est incorporé à la suite des recommandations du rapport Byrne qui encourageait la formation de gouvernements locaux dans la province. Dans les années 1970, la région crée une coopérative de producteurs de choux de Bruxelles et elle devient l'un des plus grands producteurs de ce légume dans le pays. Dans les années 2000, les

trois paroisses religieuses fusionnent pour devenir une unité pastorale. Puis, dans les années 2010, la chambre de commerce de Rogersville se repositionne et devient une chambre de commerce régionale incluant également dans son territoire le DSL d'Acadieville. La Chambre de commerce quant à elle demeure pour des fins administratives.

À l'hiver 2017, l'est du Nouveau-Brunswick connaît l'une de ses plus importantes tempêtes de verglas de son histoire. Des centaines de milliers de clients d'Énergie Nouveau-Brunswick ont été coupés d'électricité en raison du dommage important causé par la glace. La région de Rogersville était située au milieu de cette tempête et l'ensemble de ses abonnés à Énergie Nouveau-Brunswick se sont retrouvés dans le noir. L'édifice municipal du village de Rogersville est devenu un endroit très prisé par les résidents de la municipalité et ceux des districts de services locaux avoisinants. La municipalité a exécuté son plan de mesures d'urgence et a été capable d'aider les gens qui cherchaient à se réchauffer, se procurer de l'eau ou même recharger les batteries de leur téléphone portable. Les pompiers volontaires de Rogersville ont cogné à plus de 1 400 portes afin de s'assurer que la population était toujours en sécurité. L'électricité est revenue dans les maisons après 3 jours pour la municipalité et près d'une semaine pour les endroits plus isolés du territoire.

Cet événement météorologique a été un moment important dans la réflexion de doter l'ensemble de la région d'une structure de gouvernance locale. Les Présidents des comités consultatifs de DSL ont reconnu que leurs communautés étaient vulnérables aux intempéries de ce genre et malgré la meilleure volonté des fonctionnaires des ministères de la Sécurité publique et de l'Environnement et des gouvernements locaux, les Présidents des comités consultatifs devaient trouver des façons de se prendre en main et de s'assurer de devenir plus résilients. C'est à la suite de la tempête de verglas que les Présidents des comités consultatifs de DSL se sont rencontrés avec la maire du village de Rogersville pour examiner les possibilités de partenariat et de renforcement des capacités à l'échelle locale, non seulement pour la question des mesures d'urgence, mais également dans le développement économique, le loisir, la culture, le développement des ressources naturelles, etc. Les quatre leaders se sont entendus que la meilleure façon de collaborer davantage était de se doter d'une structure administrative telle qu'une communauté rurale.

C'est à ce moment que les Présidents des comités consultatifs des DSL d'Acadieville, de Rogersville et de Collette et le village de Rogersville ont demandé au directeur général de la CSR de Kent de les accompagner dans le processus d'étude initiale afin de voir s'il serait viable de créer une communauté rurale pour le territoire que dessert actuellement le service d'incendie de Rogersville. À ce même moment, un groupe de travail et un comité de leaders communautaires se sont créés afin de faire valider les informations qui sont ressorties dans l'étude initiale.

À l'automne 2017, le comité a convoqué les citoyens dans chacune des communautés. Des réunions publiques ont été organisées à Collette, à Pleasant Ridge, à Rosaireville, à Rogersville et à Acadieville afin d'expliquer à la population le processus d'étude en cours et leur demander d'appuyer un processus plus rigoureux, soit celui d'une étude de faisabilité. Les citoyens ont répondu en grand nombre aux réunions publiques et la plupart ont signé la pétition à être envoyée au ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux afin de lui indiquer que la communauté appuie la préparation d'une étude de faisabilité.

En janvier 2018, le ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux a accepté de procéder avec une étude de faisabilité pour le territoire desservi par le service d'incendie de Rogersville. En plus des DSL d'Acadieville, de Collette et de Rogersville, le comité souhaitait inclure dans son projet des parties des DSL de Harcourt, de Weldford, de Saint-Louis, de Blackville, de Glenelg et de Nelson.

Ces sections de DSL font partie de la communauté naturelle de la grande région de Rogersville. Le ministre a également donné son accord à la recommandation du comité d'embaucher la Commission de services régionaux de Kent comme consultant principal dans l'étude de faisabilité.

L'hiver et le printemps 2018 se sont avérés très occupés. Le comité a rencontré plusieurs groupes tels que la chambre de commerce, les clubs d'âge d'or, les forestiers, les agriculteurs, les jeunes du secondaire, les jeunes familles, les artistes, les gens intéressés à la sécurité publique, etc., afin de mieux connaître leurs besoins et ce qu'ils avaient comme attentes, si une communauté rurale voyait le jour en 2020. Les gens ont répondu à l'appel et les rencontres étaient très convoitées par la population. Également, cinq séances portes ouvertes ont eu lieu afin de présenter à la population le modèle de gouvernance suggéré par le comité régional d'étude. Les gens ont été en mesure de voir que le territoire serait divisé en cinq quartiers, avec un élu par quartier, et que les communautés d'intérêts avaient été respectées dans la mesure du possible. À l'été 2018, les membres du comité ont à tour de rôle occupé un kiosque lors des événements communautaires afin de continuer à dialoguer avec la population au sujet du projet de communauté rurale dans la région.

Bref, cette étude de faisabilité avait pour but l'analyse approfondie du projet de création d'une communauté rurale afin de cerner certaines considérations telles que :

- les besoins, les possibilités et les aspirations à l'échelle locale telles qu'identifiées par la population;
- les limites géographiques;
- le nom de la communauté rurale;
- les moyens pour préserver et renforcer l'identité communautaire;
- la composition du conseil de la communauté rurale;
- la division de la communauté rurale en quartiers;
- les services municipaux que la communauté rurale prévoit assurer;
- les besoins en matière de personnel;
- les prévisions des dépenses et des recettes annuelles, y compris différents taux d'imposition selon les secteurs de manière à tenir compte des différences dans la prestation des services.

3.2 Comité régional d'étude

Le comité d'étude était composé de membres du conseil municipal de Rogersville et les DSL d'Acadieville, de Collette et de Rogersville ainsi que de citoyens engagés dans la région. Ce comité devait voir au bon déroulement de l'étude de faisabilité et de la communication au public. En d'autres mots, il devait valider le travail des sous-comités. Voici une liste des membres du comité d'étude :

- Kevin Arseneau, Président du comité consultatif de Rogersville et porte-parole du projet de communauté rurale de septembre 2017 à septembre 2018;
- Roger Richard, Président du comité consultatif du DSL d'Acadieville et porte-parole du projet de communauté rurale d'octobre 2018 à aujourd'hui;
- Bruno Doucette, Président du comité consultatif du DSL de Collette;
- Pierrette Robichaud, Maire du village de Rogersville;

- Gérald Fournier, Conseiller du village de Rogersville
- Edward Gallant, membre du comité consultatif du DSL de Collette;
- Gaston Richard, membre du comité consultatif d'Acadieville;
- Alain Lamarre, Vice-président de la Chambre de commerce du Grand Rogersville;
- Tara McGraw, résidente du DSL de Rogersville;
- Lise McCaie, résidente du DSL de Rogersville;
- Émile Poirier, résident du DSL de Collette.

3.3 Comité de travail

Le comité de travail avait comme objectif de collaborer avec, le ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux et la Commission des services régionaux de Kent afin de préparer l'étude de faisabilité du projet de communauté rurale. Voici la liste des membres du comité de travail :

- Kevin Arseneau, Président du comité consultatif de Rogersville et porte-parole du projet de communauté rurale de septembre 2017 à septembre 2018;
- Pierrette Robichaud, Maire du village de Rogersville;
- Gérald Fournier, Conseiller du village de Rogersville;
- Émile Poirier, résident du DSL de Collette;
- Angèle McCaie, Directrice générale du village de Rogersville;
- Daniel Goguen, Gestionnaire des services locaux, ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux;
- Jean Goguen, Directeur de la planification, Commission des services régionaux de Kent;
- Mike LeBlanc, Coordonnateur régional des mesures d'urgence;
- Roger Pitre, Coordonnateur régional des mesures d'urgence;
- Jean-Paul Hébert, Gestionnaire des services d'évaluation, Service Nouveau-Brunswick.

Des outils de communication furent préparés afin de structurer les efforts de promotion du projet. Afin d'être transparent dans ses démarches, le comité régional d'étude a mis sur pied une page Facebook (<https://www.facebook.com/Grande-région-de-Rogersville-Une-communauté-un-avenir-1632164446847766/>) pour que les résidents de la grande région de Rogersville puissent s'exprimer face à ce projet. Également, la municipalité a inclus une chronique sur le projet dans son petit journal communautaire envoyé tous les mois. Des exemples de textes sont des entrevues, l'horaire des réunions publiques, des questions/réponses, etc. Lors des événements publics, un kiosque sur le projet était monté et un membre du comité était chargé de répondre aux questions. À travers chacun de ces outils, les résidents de la grande région de Rogersville pouvaient poser des questions et émettre des commentaires qui étaient répondus par les membres du comité régional d'étude, et ce jusqu'à la tenue du plébiscite.

En plus d'assurer la transparence du comité de travail, le but de ces démarches était surtout de transmettre la bonne information à la population. De plus, avec ces divers outils de communication, le comité valorisait et encourageait la participation active de tous les citoyens.

4.0 Participation citoyenne

4.1 Rencontres sectorielles

Comme mentionné plus haut, le comité régional d'étude a favorisé la tenue d'une dizaine de rencontres sectorielles avec divers groupes de la communauté. Ci-dessous, nous présentons les grandes lignes de ces rencontres et les points importants qui ont été soulevés.

4.1.1 – Agriculture

Le directeur de la planification à la CSR de Kent a présenté les grandes lignes de l'impact de la planification rurale en ce qui a trait au développement de l'agriculture dans la région.

Le processus de développement d'un plan rural a été établi pour s'assurer que les gens étaient écoutés et qu'ils aient un contrôle sur le développement. Le plan rural incluait des principes et propositions et la communauté pouvait se donner une vision, par exemple qu'elle valorise l'agriculture. Elle pouvait même aller plus loin et valoriser l'agriculture biologique.

Durant le développement d'un plan rural, la communauté pouvait identifier les terres agricoles qui devraient être sauvegardées, quelles sont les meilleures terres pour augmenter la capacité agricole et quelles sont plus propices à certaines cultures que d'autres. Il a été recommandé qu'un comité nommé par le conseil guide le personnel au service d'aménagement à la CSR de Kent sur les meilleures pratiques d'aménagement local qu'ils veulent valoriser. Le comité peut demander l'aide d'experts pour établir des critères pour déterminer le potentiel agricole dans la région.

Il a été suggéré qu'une zone agricole soit établie sur le territoire en raison du passé et du potentiel agricole dans la région. Le directeur du service d'aménagement de la CSR de Kent reconnaît que les gens de la région ont à cœur le développement agricole et particulièrement les fermes de plus petites tailles et mixtes. Les agriculteurs présents reconnaissaient qu'il faut encourager la relève agricole puisque plusieurs prendront leur retraite bientôt. Il fut mentionné que plusieurs finissants des écoles d'agriculture cherchent des terres agricoles et qu'il y a un énorme potentiel dans la région de Rogersville en raison de ses terres fertiles et disponibles à bon marché.

Il a également été mentionné de l'importance d'appuyer l'agriculture locale et particulièrement les jeunes agriculteurs qui veulent contribuer à la souveraineté alimentaire et au développement durable du territoire. Puisque l'agriculture locale n'est pas l'une des grandes priorités du gouvernement provincial, il est primordial d'avoir la communauté derrière les agriculteurs locaux afin que ceux-ci puissent continuer à produire des produits frais et disponibles à bon marché. La région doit regarder à se doter d'une image de marque puisqu'elle a déjà la réputation d'être l'un des berceaux agricoles de l'Acadie.

4.1.2 – Aînés

Les aînés de la région ont été consultés lors de deux réunions. Il y a eu une rencontre à Acadieville et une à Rogersville. Les aînés se sont montrés très ouverts et réceptifs à l'idée de devenir une communauté rurale. Tous sont d'avis qu'il fait bon vivre dans la région et que les aînés se mobilisent pour organiser des activités pour leurs pairs. Les aînés ont beaucoup de temps à investir dans la communauté et ont valorisé le fait qu'ils aient été sollicités pour contribuer à l'épanouissement du village et des DSL.

Néanmoins, ils reconnaissent que la région fait face à des défis démographiques et au maintien de services à la collectivité. Les aînés reconnaissent que les solutions pour remédier à ces défis sont complexes et il est louable d'examiner la possibilité de devenir une plus grande communauté afin de se doter d'un plus grand poids politique et peut-être voir à attirer de nouveaux services, particulièrement en santé. Certains se sont demandés pourquoi l'idée de créer une communauté rurale n'était pas venue lors de la réforme de chance égale pour tous et la création des multiples villes et villages dans la province.

Les aînés reconnaissent qu'un projet comme celui de devenir une communauté rurale pourrait causer une augmentation de l'impôt foncier. Mais ils sont d'avis que cette augmentation permettra aux communautés non incorporées à avoir une voix au sein d'un conseil municipal et permettront à la communauté d'accéder à des fonds additionnels tels que le retour de la taxe sur l'essence.

4.1.3 – Arts et culture

La région de Rogersville est reconnue pour ses artistes multidisciplinaires. Certains sont connus sur la scène internationale, d'autres nationales et il y en a une panoplie qui se retrouvent dans chaque famille et qui divertit les locaux.

Parmi les activités que les gens apprécient le plus, il y a le P'tit Frolic. Cette activité estivale est très prisée des citoyens et des visiteurs. Cette activité crée de la vie au centre du village. Les citoyens veulent certainement qu'elle se poursuive. Les gens ont grandement apprécié l'ajout d'activités sur le site du Monument national de l'Assomption. Cet espace vert de plusieurs acres situé en plein cœur du village de Rogersville est un lieu avec beaucoup de potentiel. Déjà, il y a eu un marché d'artisans qui a connu beaucoup de succès et plusieurs l'utilisent pour des activités telles que le yoga, la marche, etc.

Les gens sont tous d'avis qu'il y a une très grande participation de la communauté dans les activités culturelles. Les festivals sont très convoités par les touristes et la région doit en faire plus pour faire la promotion de ces événements et garder les gens plus longtemps dans la région. Plusieurs disent que Rogersville commence juste à s'ouvrir au monde et qu'avoir une meilleure organisation territoriale contribuerait au développement culturel. Les artistes internationaux tels que les Hay Babies et Lisa LeBlanc redonnent à la communauté et le fait d'être mieux organisé sur plan culturel permettrait de développer encore plus de talents. Avec ce grand intérêt pour les arts et la culture, l'ajout de ressources humaines pour organiser des activités est primordial. Des lieux physiques et de l'organisation sont aussi nécessaires pour la tenue des événements. Déjà, il y a un partage de ressources humaines et d'outils promotionnel, mais la région pourrait encore en faire plus.

L'art et la culture peuvent aider à retenir les gens dans la grande région de Rogersville. C'est un outil nécessaire pour faire connecter les générations et il permet à toutes les générations d'échanger et

de contribuer à la communauté. L'établissement d'une société culturelle permettrait de rejoindre les différentes générations davantage. La gare pourrait être utilisée davantage, c'est un endroit intime pour se réunir en petit groupe. Le projet de communauté rurale pourrait permettre aux gens de travailler davantage ensemble pour augmenter l'offre en art et culture.

4.1.4 – La communauté d'affaires

Les gens d'affaires voient du potentiel dans la région. La région est bien garnie de ressources naturelles, touristiques et patrimoniales en plus d'avoir une main-d'œuvre dévouée. Les gens de la région sont également de grands fervents de l'achat local et ont un sentiment d'appartenance à la communauté. Avec une chambre de commerce régionale et une communauté d'affaires qui se côtoie régulièrement, il est facile d'encourager le réseautage et le partenariat dans le milieu. Les entreprises ont des liens étroits avec la municipalité.

Les entreprises détenues par les gens locaux sont présentes durant les moments difficiles, mais aussi durant les bons moments. Contrairement aux grandes entreprises, même si parfois les temps sont difficiles, elles veulent demeurer dans la communauté. Le concept de la coopération est ancré dans la région. Il existe beaucoup d'appui, au niveau de la collectivité, pour des projets communautaires. Les entreprises sont intéressées à contribuer à la communauté et un exemple parfait est celui du jardin communautaire pour lequel tous mettent la main à la pâte.

Les entrepreneurs sont fiers d'être capables de pouvoir rester dans la communauté et de ne pas quitter pour travailler au loin. Voir les jeunes revenir dans leur place natale est quelque chose qu'ils valorisent énormément. Il y a du potentiel et des opportunités d'affaires et les gens sont confiants dans la région et vivent une vie bien confortable. Les terrains sont très accessibles et très abordables en se comparant à d'autres régions. La Grande région de Rogersville est à proximité des grands centres urbains, ce qui facilite le transport des produits. La route 126 est un atout pour les entreprises de la région.

Les entreprises voient d'un bon œil le projet de communauté rurale. L'un des entrepreneurs a affirmé que « plus qu'on est plus grand, meilleure chance qu'on a pour se développer davantage. Avec nos petites communautés, c'est une façon que tout le monde a une chance de s'impliquer dans une grande communauté ». En ayant une administration, ceci pourrait permettre à la communauté de garder ses services et possiblement augmenter le niveau de services. Collectivement est la seule façon de progresser. En élisant un conseil, il y a meilleure chance d'imputabilité auprès du peuple.

Les entrepreneurs reconnaissent que la création d'une communauté rurale pourrait mener à plus de contrôle dans la gestion du territoire et également à une augmentation de l'impôt foncier. Il y a certaines préoccupations par rapport à l'augmentation des taxes. Toutefois, les entrepreneurs restent ouverts au dialogue. Selon certains entrepreneurs, les bienfaits de doter la région d'une administration commune surpassent l'inconvénient de l'augmentation du taux de taxe.

Les entrepreneurs ont également communiqué leur vision de la communauté : « Comme communauté rurale, si le projet est accepté par la population, on doit encourager les jeunes à se lancer en affaires et reconnaître que nous ne sommes pas en désavantage. Nous devons trouver des façons de communiquer avec le gouvernement pour encourager le développement économique sur notre territoire et démontrer que nous sommes bel et bien une communauté dynamique! Mais pour arriver à nos fins, nous avons également besoin d'outils pour déterminer ce que nous avons comme

main d'œuvre et voir à identifier des projets qui bénéficieraient aux gens d'ici » (Alain Lamarre, Chambre de commerce du Grand Rogersville, 2018).

« Il faut se donner un « brand » pour la communauté. La région est vue comme une communauté propice à l'agriculture et une qui travaille ensemble. Pourquoi ne pas mettre l'emphase sur cette excellente réputation? Avec l'abondance de ressources naturelles, nous avons le devoir de regarder ce que nous pouvons faire avec celles-ci. Nous serons tous gagnants! Il est important de continuer à promouvoir nos entreprises et d'appuyer l'entrepreneuriat local. Il faut prendre avantage des talents locaux des gens de la région pour encourager la création d'entreprises. » (Kevin Arseneau et Rébéka Frazer-Chiasson, 2018).

Afin de voir à la mise en œuvre de cette vision du développement économique, les entrepreneurs suggèrent la création d'une corporation de développement économique communautaire qui chapeauterait les différentes initiatives découlant de la vision.

4.1.5 – Les familles

Les familles se sont mobilisées en grand nombre pour la séance organisée pour eux. Ce groupe de la société est celui qui pousse davantage l'idée du projet de communauté rurale. Ces jeunes adultes veulent garder les acquis de la communauté tout en ajoutant des services. En raison de l'isolement géographique de la communauté de Rogersville par rapport aux autres communautés de Kent et de Miramichi, les gens ont su développer un grand esprit d'entraide et ceci est très valorisé. C'est une région à laquelle sa population qui travaille beaucoup ensemble et qui est fondée sur le bénévolat. Toutefois, elle a besoin d'un petit coup de pouce sur le plan administratif afin de maintenir ses acquis.

Les gens de la région de Rogersville sont très sympathiques et inclusifs. Ils se sentent en sécurité et peuvent faire confiance à leurs voisins et à la population. Les jeunes familles valorisent l'expression « ça prend un village pour élever un enfant ». Ces jeunes adultes croient que leur communauté est un excellent modèle pour élever une famille et que c'est possible de faire une différence dans la vie des gens et des jeunes avec un esprit communautaire.

Les jeunes adultes de la communauté ne font pas de distinction entre les frontières administratives créées il y a plus de 50 ans. Ils reconnaissent que c'est déjà une grande communauté et qu'il faut se donner des moyens pour faire avancer les dossiers. La création d'une communauté rurale serait un bon outil pour faire avancer les projets collectifs, selon eux. Les jeunes n'y voient que du positif, malgré une petite hausse des impôts fonciers.

Ces jeunes familles ont également identifié des projets pour améliorer la qualité de vie dans la communauté. Parmi ces infrastructures et programmes, il y aurait la construction d'une piscine ou d'un parc d'eau, une offre plus grande de parcs et de sentiers, une plus grande diversité d'activités pour les familles, un programme de revitalisation des bâtiments sur la rue Principale, et le développement d'un centre multidisciplinaire en santé qui accueillerait des services tels que la massothérapie, l'optométrie, la dentisterie, etc. Déjà, ces jeunes familles reconnaissent et apprécient le fait qu'ils ont un centre de santé avec l'accès à un médecin. Puis, le dernier élément est l'importance d'avoir une plus grande diversité d'emplois dans la région afin de garder, d'attirer et de faire revenir les gens.

4.1.6 – La foresterie

Les citoyens impliqués dans l'industrie forestière avaient beaucoup de questions sur le rôle d'une communauté rurale et sur les différentes façons que cette structure agirait dans l'offre de services aux citoyens ainsi que l'impact sur les taxes foncières. Les citoyens comprennent davantage le rôle de la communauté rurale, mais trouvent dommage qu'elle n'ait pas plus de pouvoir sur la gestion des terres de la couronne.

La séance était animée par un expert dans la gestion des terres forestières et celui-ci a su piquer la curiosité des propriétaires de terres forestières en ce qui concerne les possibilités de développement potentiel avec la création d'une communauté rurale. L'expert a expliqué que la communauté rurale peut encourager la réflexion sur la gestion des terres. Elle peut également faire un partenariat avec les propriétaires de lots boisés pour faire une étude approfondie des terres et voir son potentiel. Il a donné l'exemple de Gussing, en Allemagne, une communauté similaire à Rogersville qui s'est transformé grâce à une gestion unique des terres forestières.

La création d'une communauté rurale obligerait le développement d'un plan rural et pourrait être profitable pour la collectivité, puisque le service d'aménagement n'a pas beaucoup d'information sur la biomasse forestière existante sur le territoire. En ayant cette information, le service d'aménagement pourrait apporter un appui au développement de l'industrie forestière et encourager un meilleur aménagement de terres privées. Les citoyens qui étaient présents croient dans le potentiel de la région avec plus de débouchés qui s'offrent présentement et un meilleur prix offert pour le bois.

4.1.7 – Étudiants du secondaire

Le comité régional d'étude a rencontré les jeunes de l'École Étoile de l'Acadie puisque plusieurs d'entre eux participeront au plébiscite au mois de mai 2019, en plus de devenir des citoyens engagés dans un futur rapproché. La plupart des jeunes ont entendu parler du projet de regroupement et ne comprennent pas pourquoi les DSL et la municipalité ne font pas déjà une communauté. Même si les jeunes viennent pour la plupart des DSL avoisinants, ils s'identifient à Rogersville en premier et à leur DSL ensuite. Ils ont également entendu parler des impacts sur les taxes foncières que ce projet pourrait apporter. Même si aucun des élèves n'est propriétaire de terrains ou d'édifices, ils sont conscients que les choix d'aujourd'hui auront un impact pour le futur et ils veulent faire partie de ce processus décisionnel.

Plusieurs jeunes veulent revenir dans la région après leurs études postsecondaires si les emplois sont disponibles. Ils valorisent la quiétude qu'offre la région et affirment que la campagne est un endroit idéal pour s'établir. Les jeunes voient énormément de potentiel dans le secteur de l'agriculture et disent qu'il y a beaucoup de terres laissées en friche qui pourraient être transformées en fermes. Les jeunes rêvent grand et font beaucoup de liens avec les atouts existants qui pourraient se transformer en opportunités et soulignent l'importance de ne pas se limiter en raison d'expériences qui n'ont pas

fonctionné dans le passé. Parmi les idées présentées, il y a l'ouverture d'un restaurant champêtre qui valoriserait les produits locaux, la construction d'équipements récréatifs tels qu'un parc d'eau et un lieu qui favoriserait le développement des arts et la culture, particulièrement la musique. Ces jeunes reconnaissent que la région a toujours été créative lorsqu'elle voulait se doter de programmes ou d'infrastructures, il faut simplement continuer à puiser dans cette créativité communautaire.

4.1.8 – Le loisir

Le comité a rencontré les intervenants impliqués dans le loisir à l'échelle de la région. Ces personnes impliquées dans l'offre de programmes et le développement d'infrastructures et d'équipements de loisirs sollicitent régulièrement l'aide de la municipalité afin de faire avancer leurs projets. Ces gens ont de bonnes choses à dire de leur communauté et ils reconnaissent que le loisir fait partie de la vie des citoyens de la région. Puisque la région a un esprit communautaire bien présent, il est facile de faire des partenariats entre organismes pour augmenter l'offre de programmes et de services en loisirs, tout en utilisant les infrastructures disponibles. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grands projets pour avoir un impact important dans la collectivité. Les gens sont très généreux et croient énormément dans le potentiel de la jeunesse.

Il y a tout de même des défis. En raison de la situation démographique sur le territoire, il devient de plus en plus difficile de créer des équipes sportives telles que des équipes de hockey. La communauté doit s'outiller davantage pour communiquer aux familles que la vie communautaire est bien présente et que c'est un excellent endroit pour faire grandir une famille. Parmi les projets qui ont été mentionnés, il y a le développement de sentiers, l'exploitation accrue du site du monument national, et l'organisation de camps d'étés pour les jeunes (survie, agriculture, etc.).

4.2 Consultations publiques

Le comité régional d'étude a tenu près d'une trentaine de consultations publiques et ceci n'inclut pas celles tenues avant l'obtention de l'approbation du ministre de procéder avec l'étude de faisabilité. Le comité régional d'étude a décidé de tenir des réunions dans chacune des communautés sur le territoire afin de donner la chance au public de participer en plus grand nombre. Le comité reconnaît que certains enjeux sont davantage localisés et ces rencontres dans les communautés permettent à cette population de discuter avec les membres du comité sur une base plus personnelle plutôt qu'en groupe.

Les réunions publiques se sont tenues dans les centres communautaires de Collette, Pleasant Ridge, Acadieville, l'église de Rosaireville, le club d'âge d'or de Rogersville, la Légion royale canadienne, l'École Secondaire Assomption et l'édifice municipal du village.

Premièrement il y a eu près d'une dizaine de consultations sectorielles qui sont mentionnées dans ce document (section 4.1.). L'ensemble de ces consultations sectorielles ont permis à près de 175

citoyens de s'exprimer sur ce qu'ils voient comme possibilités et contraintes d'avoir une nouvelle structure de gouvernance locale.

Par la suite, cinq consultations publiques de type journées portes ouvertes ont été organisées pour présenter à la population les deux options de modèles de gouvernance. La population était moins interpellée par ces journées portes ouvertes. Les citoyens qui se sont présentés étaient d'accord avec les modèles proposés.

À l'automne 2018, il y a eu des consultations publiques sur les finances. Cinq présentations ont eu lieu dans les communautés d'Acadieville, Collette, Pleasant Ridge, Rosaireville et Rogersville. Ce sont plus d'une centaine d'individus qui se sont déplacés pour venir connaître l'impact du projet sur les impôts fonciers. C'était également une opportunité pour les citoyens de poser des questions, d'exprimer leurs préoccupations, de partager leurs opinions et d'émettre des commentaires sur le projet en question. Donc, au total, ce sont plus de 350 personnes qui se sont déplacées lors des réunions publiques. En plus, près de 250 personnes « aiment » la page Facebook du comité régional d'étude.

5.0 Portrait de la région

5.1 Situation actuelle de la grande région de Rogersville

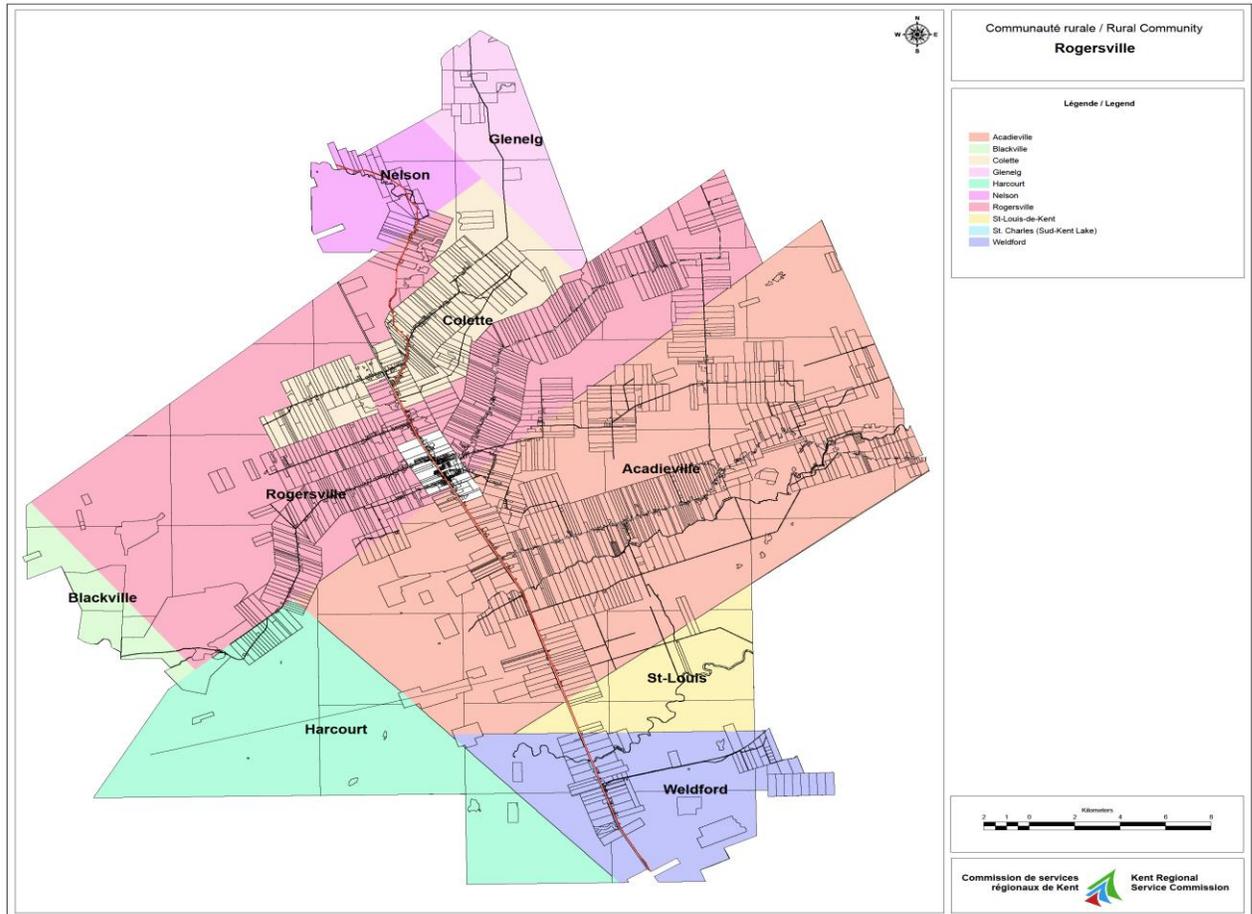
La grande région de Rogersville a des liens tissés serrés depuis plus d'un siècle. Cette communauté située en partie dans le comté de Northumberland et en partie dans le comté de Kent est géographiquement isolée des autres communautés de la région. La ville de Miramichi se situe à 35 kilomètres de route et est fortement anglophone et la ville de Moncton se situe à 80 kilomètres au sud et n'a pas d'influence sur la communauté autre que l'emploi et quelques services spécialisés. Le village de Saint-Louis de Kent est situé à une trentaine de kilomètres de Rogersville, mais n'a jamais été une communauté près des gens de la région autre que pendant quelques années lorsque les gens de Rogersville pouvaient choisir de terminer leur secondaire à Saint-Louis au lieu de Rogersville. Donc, cet isolement géographique a fait en sorte que les gens se sont créés une certaine résilience et un désir de travailler collectivement pour leur développement.

Les limites géographiques de la nouvelle communauté rurale sont le territoire qui est couvert par le service d'incendie de Rogersville, le bureau de poste ainsi que le territoire pour l'École Étoile de l'Acadie. Ceci inclut les DSL de Rogersville, d'Acadieville et de Collette. De plus, la communauté rurale inclut Kent Junction, qui fait partie du DSL de Weldford, le bout du chemin Pleasant Ridge et le lac Després qui fait partie du DSL de Harcourt et Blackville, la section nord de Murray Settlement, qui fait partie du DSL de Nelson, et quelques petites sections du DSL de Glenelg (chemin Weldfield-Collette), DSL de Saint-Charles (zone forestière), et le Desherbiers (DSL de Saint-Louis). Le territoire géographique est d'une superficie globale approximative de 800 kilomètres carrés et compte une population de 3,000 habitants. Cette communauté rurale serait la plus grande communauté

francophone sur le plan géographique au Nouveau-Brunswick, et la plus grande communauté de la région de Kent sur le plan démographique.

Langue maternelle		Total (%)
Anglais	330	11,30 %
Français	2510	86,30 %
Langues non officielles	30	1,0 %
Anglais et français	40	1,4 %
Total	2910	100 %

Source : Statistiques Canada (2016)



Municipalité et DSL	Évaluations foncières (2018)	Population (2016)
Rogersville (Village)	56,026,500	1,166
Rogersville (DSL)	26,437,150	646
Acadieville	27,187,050	709
Colette	15,755,650	456
Autres DSL (7)	Approx. 4,390,700	Approx. 50
Total	129,795,050	3027

Source : Ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux, 2018

5.1.1 Entreprises/organismes/infrastructures

La grande région de Rogersville est très active et dynamique. Comme preuve, elle compte plusieurs organismes/comités communautaires, plusieurs entreprises ainsi que plusieurs infrastructures et d'une histoire commune.

Domaine sociopolitique

- Le territoire a été colonisé durant la même époque que Monseigneur Marcel François Richard créait des paroisses à l'intérieur du comté de Kent et du comté de Northumberland. La construction du chemin de fer, l'exploitation de l'industrie forestière et le défrichement de terres agricoles font tous partie du passé de cette communauté.
- Les gens de la grande région de Rogersville sont pour la majorité de souches acadienne et le français est parlé dans plus de 90 % des foyers de la communauté (Statistiques Canada, 2016).
- Il y a une unité paroissiale pour la grande région et les trois paroisses se partagent le même curé. De plus, les paroissiens de Collette vont à la messe à Rogersville durant l'hiver.
- Les enfants vont pour la plupart à l'école Étoile de l'Acadie. Le comité parental est composé de gens qui demeurent partout dans la grande région.
- La clinique de santé de Rogersville dessert le territoire visé. De plus, la communauté est dotée d'un foyer de soin provincial en plus de foyers de soins communautaires et privés, dont l'un des plus importants est nommé l'ARC (Acadieville, Rogersville, Collette) afin de représenter l'ensemble de la région.
- L'ensemble des communautés font partie de la même circonscription électorale provinciale et fédérale
- La forte majorité des clubs sociaux ont des membres qui proviennent de toutes les localités
- Le service d'incendie de Rogersville couvre l'ensemble du territoire visé par cette étude.

Domaine géographique

- Territoire à l'intérieur des terres dont l'économie est très axée sur l'agriculture et la foresterie.
- Terrain relativement plat et en partie marécageux. Les meilleures terres agricoles se situent dans les « ridges ».
- Les gens s'identifient fortement au seul lac sur le territoire, soit le Lac Després
- Trois routes principales : 126, 440, 480, dont 2 reliant l'ouest à l'est et l'autre le nord au sud.
- À trente minutes de Miramichi, une heure de Moncton et 2 heures de Fredericton.
- Une voie ferrée qui passe au centre géographique de la région.

Domaine économique

- Entreprises agricoles :

- La région fait un retour à ses souches agricoles. Longtemps connue pour la culture des choux de Bruxelles, suite à la fermeture de la coopérative agricole il y a eu un déclin dans l'agriculture. Toutefois, la grande région est en train de repenser l'agriculture et les terres fertiles de la région commencent à être réutilisées. De plus, la compagnie Ocean Spray a établi l'une des plus grandes fermes de canneberge en Amérique du Nord à Pleasant Ridge.

- Entreprises forestières :

- Un moulin à bois de sciage
- Plusieurs entrepreneurs ayant des contrats dans le domaine de la foresterie

Commerces :

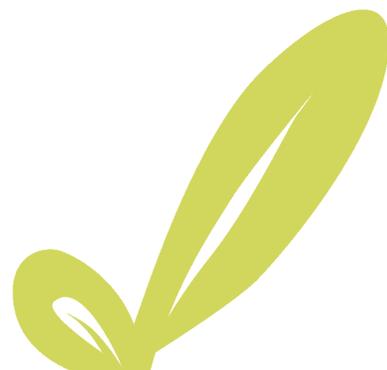
- Un magasin d'alimentation (épicerie)
- Une quincaillerie
- Une pharmacie
- Trois dépanneurs
- 6 restaurants
- 1 motel
- 2 bars
- 1 salon funéraire
- Une demi-douzaine de stations-service et garages pour automobiles
- Plusieurs salons d'esthétiques et de coiffures
- Un centre de recyclage
- Deux entreprises dans le secteur d'équipements lourds
- Plusieurs entrepreneurs dans divers secteurs
- 2 services de toilettage de chiens

- Institutions financières :

- Une banque à charte
- Une caisse populaire

- Institutions provinciales, fédérales, municipales et communautaires :

- Un Foyer de soins niveau 3
- Un bureau de poste
- Une école de la maternelle à la douzième année
- Un bureau satellite GRC
- Une gare de train de passagers
- Classes de GED
- Service Canada (une fois par semaine)
- Salle communautaire
- Service d'incendie
- Centre de ressources



- Une garderie coopérative
- Centre d'information aux visiteurs

- Domaine sportif et récréatif

- Un Centre de conditionnement physique
- Un aréna (Club sportif)
- 3 centres communautaires
- 1 salle de quilles
- 1 terrain de tennis
- 2 champs de balles (dont 1 illuminé)
- 2 clubs d'âge d'or
- Plusieurs festivals (Choux de Bruxelles, country, Bluegrass, Folk Fraise, Pique-niques paroissiaux, 2 carnivals d'hiver, fête du Canada, fête de l'Acadie et le P'tit Frolic – tous les mercredis durant l'été)
- Légion canadienne
- Près d'une cinquantaine de clubs sociaux
- Club de course à pieds
- Programmation en plein air
- Soccer mineur
- Hockey mineur

-Domaine culturel

- Monument national de l'Assomption
- Deux monastères (trappistes et trappistines)
- Une bibliothèque
- Une société culturelle
- Le comité du P'tit Frolic
- Le Cercle de chanson

-Services d'appui à la collectivité

- Chambre de commerce
- Saint-Vincent-de-Paul
- Banque alimentaire
- Jardin collectif
- 2 parcs pour enfants (Acadieville et Rogersville)
- Mouvement Scouts
- Cadets de l'air,
- Cours de danse,
- Programme d'appui aux filles et femmes de la région (Femmes Fortes)

5.1.2 Services actuels

Bien que la communauté de la grande région de Rogersville ait une population de seulement 3,000 habitants, elle démontre un dynamisme et une volonté de prospérer par ses nombreuses actions dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens en plus de favoriser une communauté active.

Tel que mentionné précédemment, étant située entre la ville de Moncton et la ville de Miramichi, mais tout de même isolée de celles-ci, la grande région de Rogersville doit offrir une panoplie de services à ses citoyens en raison de cet isolement. Toujours dans le but de grandir davantage et d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, la région est à la recherche de nouveaux moyens afin de se faire connaître et cherche plus de ressources à investir dans ses infrastructures, entreprises et services.

Présentement, les résidents de la région de Rogersville paient pour recevoir les services suivants :

- Administration;
- Contrôle des chiens;
- Lumières de rues (DSL de Collette et le village de Rogersville);
- Gestion des déchets solides (géré par la CSR de Kent);
- Service d'incendie;
- Sports et loisirs (village de Rogersville et DSL d'Acadieville);
- Service de protection policière (GRC);
- Service des transports (routes, voirie, etc.) (Ministère des Transports et de l'Infrastructure dans les DSL);
- Service d'urbanisme (géré par la CSR de Kent).
- Mesures d'urgence

5.2 Limites des DSL de la région

Voici quelques limites et défis rencontrés par les DSL de la grande région:

- Les résidents des DSL peuvent difficilement participer à l'élaboration de stratégies de développement économique touchant leur propre communauté;
- Les DSL ne sont pas incorporés;
- Les DSL sont seulement constitués en comité consultatif pour aviser le ministre;
- Les décisions sont prises par le gouvernement provincial;
- Les DSL ne possèdent aucun pouvoir pour :
 - offrir et gérer des services;
 - embaucher du personnel;
 - posséder des biens publics;
 - adopter des arrêtés;

- gérer l'utilisation des terres et les finances (sur le budget, taux d'impôt foncier et emprunts, etc.).
- La protection adéquate de l'eau potable et son approvisionnement à court et long terme sont déjà menacés à certains endroits;
- L'absence d'un plan d'aménagement du territoire en vue de s'assurer que les divers usages des terres (p. ex. : résidentiel, commercial, institutionnel, récréatif et agricole) aient lieu seulement dans des endroits convenables pour la croissance et le développement désirés de la communauté.

6.0 Communauté rurale

6.1 Pourquoi former une communauté rurale ?

Nous avons reconnu plus tôt que la création d'une communauté rurale pour les DSL de la région de Rogersville pourrait apporter beaucoup à la communauté. En effet, le projet d'incorporation permettrait à la grande région d'avoir accès à plus de ressources financières afin de voir à son développement économique, touristique et culturel. Ces nouvelles ressources financières permettraient également à la communauté d'améliorer et de développer leurs infrastructures.

La création d'une communauté rurale pourrait également mener à l'amélioration et à l'ajout de services municipaux, ce qui contribuerait à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et par la même occasion, à la diminution de l'exode des jeunes ainsi que la venue de jeunes familles. Par ces nouveaux services, la communauté rurale de Rogersville favoriserait également le développement économique de la région, elle serait en mesure d'attirer de nouvelles entreprises et de favoriser la création de nouveaux emplois.

Comme Rogersville a un potentiel très intéressant en matière d'agriculture et de foresterie, il est important pour la population de voir à une meilleure gestion de l'aménagement du territoire, ce qui serait possible avec l'établissement d'une communauté rurale. En effet, la grande région serait disposée à établir une réglementation et d'autres mesures qui pourraient l'aider à protéger son territoire.

Enfin, la communauté rurale apporterait à collectivité une voix plus forte, un pouvoir décisionnel sur le plan local, la mise en place d'un conseil ainsi qu'une représentation auprès des instances gouvernementales provinciales et fédérales. Les résidents de la grande région de Rogersville seraient alors plus en mesure de voir à leurs intérêts et au bien-être de leur communauté.

6.2 Le nom de la nouvelle communauté rurale

Un nom serait donné à la communauté rurale pour son incorporation selon la *Loi sur les municipalités*. Le nom proposé de la communauté rurale serait "Rogersville". Si les citoyens souhaitent changer le nom proposé, ils pourront demander au conseil de la communauté rurale élu. Le conseil prendra la décision de garder le nom ou d'en proposer un autre.

6.3 Gouvernance

6.3.1 Le conseil de la communauté rurale

Si le résultat du plébiscite est en faveur de la création d'une communauté rurale, les comités consultatifs des DSL actuels et le conseil municipal de Rogersville seraient dissous au moment de la création de la communauté rurale et un nouveau conseil serait élu. Avec cette nouvelle entité, les résidents des DSL obtiendraient ce qu'ils n'ont pas actuellement, soit un réel pouvoir de décision en collaboration avec les résidents de l'ancienne municipalité. Ils auraient leur mot à dire sur le développement économique, social, environnemental ainsi que sur les enjeux de leur communauté. Le comité recommande donc la structure de gouvernance suivante :

- La communauté rurale serait divisée en cinq quartiers;
- Le conseil serait composé de six personnes pour faciliter les prises de décision (vote), soit :
 - Un maire élu par l'ensemble de la population;
 - Cinq conseillers et/ou conseillères :
 - Un conseiller et/ou conseillère élus dans chacun des cinq quartiers
- Les premières élections auraient lieu en mai 2020;
- Le conseil siègerait à partir de juin 2020;
- Il est recommandé que toutes les réunions du conseil municipal seraient publiques et donc les citoyens de la nouvelle communauté rurale seraient invités à assister aux réunions;
- Il est également recommandé que les séances du conseil se déroulent en français.

La communauté rurale de Rogersville permettrait aux résidents de l'ancien village et des DSL d'élire un conseil sur une base de quatre ans.

La communauté rurale aurait des pouvoirs financiers qui correspondraient à ses responsabilités. Le conseil de la communauté rurale établirait un budget et le taux d'impôts requis pour sa gouvernance, les services dont elle serait responsable, son administration, ainsi que la mise en place du plan de mesures d'urgence et du plan d'aménagement du territoire. Les contribuables de la communauté rurale continueraient de bénéficier du financement communautaire et de péréquation de la part du gouvernement provincial qu'ils recevaient dans leur DSL. Le maire adjoint serait choisi parmi les quatre conseillers et conseillères élus.

	Bureaux de scrutin	Nombre d'électeurs	Total d'électeurs par quartier
Quartier 1	1	180	413
	2	233	
Quartier 2	2	91	543
	3	202	
	7	157	
	8	93	
Quartier 3	5	364	464
	6	100	
Quartier 4	3	16	511
	4	345	
	6	146	
	8	4	
Quartier 5	8	171	558
	10	347	
	38	40	
TOTAL		2489	2489

6.4.1 Rémunération du conseil

Il est recommandé que les membres du conseil reçoivent un traitement annuel et des indemnités supplémentaires pour supporter les frais associés à l'accomplissement de leurs fonctions officielles, quoiqu'il reviendrait au conseil de prendre cette décision par le biais d'un arrêté.

Pour les membres du conseil municipal, la rémunération annuelle suivante est recommandée.

Maire : 10,000 \$

Maire adjointe 6,500 \$

Conseillers : 5,500 \$

6.5 Prestation des services municipaux

Le conseil de la communauté rurale serait chargé d'offrir un plan d'aménagement du territoire, un plan de mesures d'urgence et d'assurer l'administration de la communauté. Il serait également responsable de faire l'administration des services de lumières de rues dans le DSL de Collette ainsi

que de gérer le budget de services récréatifs pour le DSL d'Acadieville. Tous les autres services offerts présentement par le village de Rogersville continueraient à être offerts.

Le gouvernement provincial continuerait d'assurer la prestation des services tels que le service de police, de voirie, ainsi que la collecte et l'évacuation des ordures, en raison des coûts.

Il est recommandé que la nouvelle entité se dote d'une image marque de la nouvelle communauté rurale en créant un logo ainsi que des outils de communication de base (site Internet, carte d'affaires, papeterie, bulletin d'information, enseignes, etc.). Le développement de l'image est une composante très importante, car celle-ci apparaîtrait de façon constante sur tous les outils de promotion ou de communication, dont les documents officiels.

6.5.1 Plan de mesures d'urgence

La nouvelle communauté rurale, une fois en place, aurait les responsabilités suivantes :

- élargir le comité des mesures d'urgence pour inclure les anciens DSL;
- refaire le plan de mesures d'urgence afin d'inclure les anciens DSL et le faire approuver;
- conclure des accords avec des personnes et des organisations pour les services rendus dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de mesures d'urgence.

Le plan de mesures d'urgence est un service et une responsabilité que le conseil de la communauté rurale devra mettre en place en cas de sinistre. Dans les DSL, ce service est présentement assuré par le gouvernement provincial.

6.5.2 Plan d'aménagement du territoire (utilisation des terres)

Le gouvernement provincial, à travers la Commission des services régionaux de Kent, est actuellement responsable des services d'aménagement pour les DSL. Cependant, les DSL ne sont pas dotés de plans d'aménagement du territoire, donc ces communautés ont peu de contrôle sur les divers usages des terres. Le conseil de la communauté rurale, une fois mis en place, serait responsable d'offrir ce service sur l'ensemble du territoire. La communauté rurale devra adopter et appliquer un arrêté sur le plan d'aménagement du territoire dans les deux ans suivant sa création. Ce plan d'aménagement du territoire permettra à la communauté rurale de s'assurer que différents types d'aménagement soient établis de manière ordonnée et aux endroits appropriés. Un arrêté de lotissement et un arrêté de construction devront éventuellement être adoptés pour l'ensemble de la communauté rurale. Il est recommandé que la responsabilité d'accompagner la communauté rurale dans le développement du plan rural revienne à la Commission de services régionaux de Kent.

Le plan rural actuel dans le village de Rogersville demeurera en vigueur uniquement pour le territoire de l'ancien village, jusqu'à ce qu'un nouveau plan rural soit adopté par le conseil de la communauté rurale.

6.5.3 Services additionnels

Il est recommandé que certains services offerts ou payés présentement par le ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux soient transférés à la nouvelle communauté rurale.

Les services recommandés à être transférés sont :

Contrôle des chiens

Lumières de rues à Collette,

Les services communautaires à Acadieville

Service d'incendie

Coûts d'évaluation

Administration générale

Les services suivants demeureront la responsabilité du ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux :

Service de police

Service de collecte et d'enfouissement des déchets solides

6.5.4 Arrêtés municipaux

La *Loi sur la Gouvernance locale* ne permet pas à un DSL et à son comité consultatif d'adopter des arrêtés locaux pour réglementer, par exemple, le contrôle des chiens et des lieux dangereux et inesthétiques. La nouvelle communauté rurale aura des arrêtés locaux (p. ex., procédures applicables aux réunions du conseil, plan d'aménagement du territoire, lotissement, bâtiment, bruit devenant une nuisance publique, concerts en plein air et lieux dangereux ou inesthétiques).

6.6 Projection budgétaire

Tableau 6.6 – Budget prévisionnel 2020

Communauté rurale de Rogersville		
Revenus projetés	2020	
Impôt foncier	1 090 838 \$	71,58 %
Subvention de financement et de péréquation communautaire	389 155 \$	25,54 %
Revenus non fiscaux	<u>43 923 \$</u>	<u>2,88 %</u>
Total des recettes	1 523 916 \$	100,00 %
Dépenses projetées		
Administration générale	279 425 \$	18,34 %
Coûts reliés à l'évaluation des propriétés	25 758 \$	1,69 %
Police (Ancien village seulement)	218 510 \$	14,34 %
Protection contre les incendies	181 030 \$	11,88 %
Transports (Ancien village seulement)	378 063 \$	24,81 %
Lumières de rues (Ancien DSL de Collette seulement)	24 970 \$	1,64 %
Urbanisme	78 771 \$	5,17 %
Récréatifs et culturels	82 305 \$	5,40 %
Déchets solides (Ancien village seulement)	76 990 \$	5,05 %
Service de la dette et frais bancaires (Ancien village seulement)	<u>178 096 \$</u>	11,69 %
Total des dépenses	1 523 916 \$	100,00 %

6.7 Taxes proposées

La communauté rurale aurait des pouvoirs financiers qui correspondraient à ses responsabilités. Le conseil établirait un budget annuel et un taux d'impôt foncier annuel requis pour sa gouvernance et son administration, les services de planification de l'utilisation des terres et de mesures d'urgence, ainsi que pour tout autre services recommandés d'être offerts.

Tableau 6.7.1 – Taux d'imposition dans la communauté de 2018 à 2020

Taux Prévu Combiné - 2018 à 2020 avec la <u>Communauté rurale de Rogersville</u>				
Municipalité/DSL	2018	2019 - statu quo	2020 – CR	Changement de 2019 à 2020
Village de Rogersville	1,4848 \$	1,5048 \$	1,4888 \$,0000 \$
Acadieville	1,0617 \$	1,0817 \$	1,1117 \$,0300 \$
Acadieville - Acadie Siding	1,0604 \$	1,0804 \$	1,1104 \$,0300 \$
Blackville	1,0409 \$	1,0609 \$	1,1078 \$,0469 \$
Collette	1,2172 \$	1,2372 \$	1,2672 \$,0300 \$
Glenelg	,9840 \$	1,0040 \$	1,0340 \$,0300 \$
Harcourt	1,3016 \$	1,3216 \$	1,1078 \$	-,2138 \$
Nelson	,9842 \$	1,0042 \$	1,0340 \$,0298 \$
Rogersville	1,0578 \$	1,0778 \$	1,1078 \$,0300 \$
Saint Louis	1,0262 \$	1,0462 \$	1,1104 \$,0642 \$
Weldford	<u>1,2117 \$</u>	<u>1,2317 \$</u>	<u>1,1104 \$</u>	<u>-,1213 \$</u>
DSL (Moyenne)	1,0946 \$	1,1146 \$	1,1102 \$	-,0044 \$
Source : Nouveau-Brunswick, Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux				

Le tableau ci-dessus démontre l'évolution prévue du taux d'imposition foncier des DSL et du village entre 2018 et 2020. Il est important de noter que l'augmentation du taux d'imposition de 3 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière se ferait entre les années 2019 et 2020 pour 5 DSL sur le territoire. Les DSL de Blackville et de Saint-Louis auraient une augmentation supérieure à 3 cents, toutefois ces deux territoires ne représentent aucune habitation permanente et très peu de propriétés. Pour le DSL de Weldford (Kent Junction), les gens verraient leur taux baisser d'environ 12 cents, puisqu'ils paient présentement dans le service d'incendie de Beersville en plus de payer pour les coûts de fonctionnement du Centre Kent-Nord Imperial. Les gens de Kent Junction paieraient la communauté rurale pour ses services d'incendie. Dans le cas du DSL de Harcourt (haut de la Pleasant Ridge), les gens verraient une diminution de 21 cents puisque présentement ils paient pour le service d'incendies de Harcourt malgré le fait qu'ils reçoivent le service de Rogersville. L'ancien village de Rogersville ne verrait pas son taux augmenter puisqu'il a déjà augmenté de 2 cents en 2019 et que les citoyens paient déjà les coûts d'administration pour leur communauté.

Le tableau suivant illustre l'effet des coûts initiaux reliés à la gouvernance et à l'administration de la communauté rurale sur le taux d'impôt foncier local et la facture d'impôt foncier local, par type et valeur de propriété.

Tableau 6.7.2 - Les effets de l'augmentation du taux d'impôt foncier sur la facture d'impôt foncier dans la communauté rurale (prévision 2020)

Valeur de la propriété	Impact sur la facture
30,000 \$	9 \$ de plus
50,000 \$	15 \$ de plus
75,000 \$	22,50 \$ de plus
100,000 \$	30 \$ de plus
125,000 \$	37,50 \$ de plus
150,000 \$	45 \$ de plus

7.0 Avantages et désavantages potentiels de l'établissement d'une communauté rurale

Avantages

Voici les avantages possibles du projet de communauté rurale:

Développement économique

- Accès aux programmes de financement (fédéral et provincial), donc plus d'investissement dans la communauté (ex : aller chercher des fonds sur la taxe sur l'essence);
 - La communauté rurale de Rogersville pourrait avoir accès aux fonds sur la taxe sur l'essence permettant de réaliser des projets touchant les domaines suivants (Ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux, 2018) :
 - Eaux usées, déchets solides, système énergétique communautaire, transport en commun;
 - Collaboration (partenariats et alliances stratégiques);
 - Connaissance (nouvelles technologies, recherche, surveillance et évaluation);
 - Intégration (planification, élaboration et mise en œuvre de politiques);

- Gestion des ressources en eau (exploration, échantillonnage et plan d'action pour l'approvisionnement durable en eau potable).
- Possibilité d'attirer de nouvelles familles;
- Possibilité d'attirer et de développer de nouvelles entreprises pour favoriser la création d'emploi;
- Possibilité d'assurer le développement économique, touristique, communautaire, culturel, etc.
- La communauté rurale pourrait se doter d'une vision à moyen et à long terme pour le développement de son territoire selon un plan stratégique. La communauté choisirait ses propres priorités;
- Une population de 3,027 personnes avec une superficie de 800 kilomètres carrés représenterait la plus grande communauté de la région de Kent.
- L'augmentation de la capacité financière du gouvernement local permettrait d'offrir de meilleurs services, de nouveaux services ou encore des services plus abordables aux moments choisis par la communauté.

Gouvernance

- Pouvoir élire un conseil de la communauté rurale, soit un maire et cinq conseillers/conseillères, composé de citoyens de la grande région qui gèreraient la communauté au lieu que les décisions soient prises à l'extérieur sans considération des valeurs, opinions et désirs de la population des DSL;
- Obtenir le pouvoir décisionnel sur une partie du budget de fonctionnement annuel, les taux locaux d'impôt foncier pour les services fournis par la communauté rurale;
- S'adapter à un changement voulu plutôt qu'à un changement imposé.

Installations

- Amélioration des infrastructures existantes;
- La nouvelle communauté rurale pourrait créer des installations répondant aux besoins de tous;
- Protection des biens et acquis que les gens de la grande région de Rogersville ont bâtis et développés avec le bénévolat tels que le service d'incendie, l'aréna, le club d'Âge d'Or, les centres communautaires, les terrains de sports, etc.;
- Financièrement, la nouvelle communauté rurale aurait la possibilité d'investir dans les infrastructures dans les DSL et d'améliorer leurs services afin de mieux répondre aux attentes des gens de la région.

Développement culturel et social

- Assurer une meilleure communication à l'intérieur de la communauté afin que toute la communauté soit informée des activités, événements, services et entreprise disponibles dans la communauté.
- Voir à l'épanouissement de la culture, des arts, du sport, de l'éducation et au renforcement de l'économie;
- La protection et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la communauté.

Environnement / Plan d'aménagement du territoire

- Les installations existantes dans la collectivité conserveraient leur vocation, mais celles-ci pourraient être règlementées (ex : bleuetières, parc à ferrailles, carrières);
- Mise en place du plan d'aménagement du territoire en vue de s'assurer que les divers usages des terres (p. ex. : résidentielles, commerciales, institutionnelles,

récréatives et agricoles) aient lieu seulement dans des endroits convenables pour la croissance et le développement désirés de la communauté.

- Éviter le développement aux dépens de l'environnement et de la communauté;
- Protection des zones écologiquement sensibles et maintien de l'intégrité des terres forestières et agricoles productives;
- Assurer la protection de l'eau potable et son approvisionnement à court et long terme;
- Améliorer la qualité de vie par l'amélioration des services et l'aménagement du territoire;
- Plus de flexibilité pour de futures expansions économiques;
- Assurance que les secteurs de l'environnement et l'aménagement du territoire rencontrent les besoins des générations à venir.

*Il est important de noter que tous ces avantages ne sont que des **avantages possibles** et qu'ils peuvent prendre du temps avant de se manifester.*

Inquiétudes

- L'augmentation des taxes foncières de 3 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation inquiète certains citoyens;
- Certains citoyens craignent que l'adoption d'un plan d'aménagement limite les activités et les projets qu'ils ont planifiés pour leur propriété;
- Certains citoyens sont sceptiques sur ce qu'il est possible de réaliser en communauté à la suite d'un projet de regroupement;
- Certains citoyens craignent d'avoir un conseil qui ne s'entend pas et de ne pas avoir d'élus dans les quartiers qui ne défendent pas suffisamment les intérêts de la communauté.

Désavantages du statu quo

Voici les désavantages possibles si les DSL et le village décident de ne pas s'incorporer :

Désavantages financiers/économiques

- Les DSL n'auraient pas le pouvoir de gérer un budget;
- Les DSL continueraient d'avoir difficilement accès aux sources de financement additionnelles pour le développement de leur région, tel que le retour sur la taxe sur l'essence;
- Plusieurs projets que la communauté tient à cœur pourraient difficilement être réalisés tel que :
 - Réparation des centres communautaires;
 - Ajout d'infrastructures récréatives;
 - Augmentation de l'offre de programmes pour la population.

Taxes

- Les DSL n'auraient pas le pouvoir de se prononcer sur le taux d'imposition ni sur l'usage des fonds.

Développement communautaire et des jeunes



- Les DSL continueraient d’avoir un accès très limité aux programmes de financement gouvernemental pour le développement communautaire;
- Les DSL continueraient de ne pas avoir de ressources financières suffisantes pour réparer et améliorer les installations actuelles. Celles-ci continueraient à se détériorer et il serait difficile d’en avoir de nouvelles;
- L’essoufflement des bénévoles pourrait mettre en péril certains services communautaires;
- Sans développement, l’exode des jeunes continuerait à s’accroître.

Qualité de vie et services

- Sans sources de financement additionnelles, les DSL continueraient d’avoir de la difficulté à mettre en place de nouveaux projets pouvant apporter une amélioration de la qualité de vie;
- Les DSL ne connaîtraient pas de changement et/ou d’amélioration quant à leurs services offerts.

Gouvernance

- Les DSL continueraient d’être gouvernés par la province;
- Les DSL continueraient à n’avoir aucun pouvoir de décision;
- Les DSL n’auraient pas plus de pouvoir auprès des gouvernements;
- Les DSL ne pourraient pas s’impliquer davantage et seraient peu représentés dans les décisions locales;
- Le DSL n’aurait pas plus de pouvoir décisionnel pour gérer leur propre territoire;
- Les citoyens n’auraient pas de forum permettant la rétroaction et l’expression de leurs valeurs et de leurs opinions face au développement de projets pour la communauté.

8.0 Prochaines étapes

Voici un aperçu des principales étapes nécessaires à la création et à la mise en œuvre de la communauté rurale de Rogersville:

Février 2019

- Présenter le rapport final de l’étude de faisabilité au ministre de l’Environnement et Gouvernements locaux.

Mars 2019

- Lorsque le sommaire du rapport final de l’étude de faisabilité sera complété, il sera envoyé à la population afin que tous puissent obtenir tous les renseignements nécessaires;
- Le Ministre de l’Environnement et des Gouvernements locaux ordonnera la tenue d’un plébiscite auprès du Directeur général des élections;
- Le conseil municipal de Rogersville adoptera une résolution de procéder avec la dissolution de la municipalité si le plébiscite est en faveur d’une communauté rurale. Au nom des citoyens du village de Rogersville, la responsabilité revient au conseil municipal de choisir ou non de faire partie d’une communauté rurale.

Mai 2019

- Processus de détermination de l'appui local (Plébiscite)

À la suite d'un plébiscite favorable

Été 2019

- Approbation de la communauté rurale proposée par le Cabinet (décret en conseil), suivant la recommandation du Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Mai 2020

- Première élection du conseil;
- Prestation du serment d'entrée en fonction et première réunion du premier conseil.

8.1 Plébiscite

Un plébiscite (vote par oui ou non) pourrait être tenu dans les DSL touchés, conformément à la *Loi sur la Gouvernance locale*. Élections NB avisera les DSL par courrier de la date et de l'heure des scrutins par anticipation et du scrutin ordinaire.

L'appui de la population locale serait suffisant si une majorité (50 % +1) des votants au plébiscite se prononce en faveur de l'établissement d'une communauté rurale.

9.0 Conclusion & recommandation

Nous constatons à travers les résultats de cette étude que les citoyens de la grande région de Rogersville sont très proactifs et s'impliquent beaucoup dans le développement de leur communauté. En effet, les résidents souhaitent léguer une communauté forte et prospère aux générations futures. Nous pouvons également remarquer tout le travail effectué et les progrès accomplis depuis le début de ce nouveau projet.

Les résidents de la communauté réalisent qu'ils font face à de nombreux défis au niveau du développement économique, socioculturel et touristique, ainsi qu'au niveau de la gouvernance locale, de la planification de l'utilisation des terres et des mesures d'urgence. L'étude a démontré que le projet d'une communauté rurale dans la grande région de Rogersville serait bénéfique pour surmonter les défis rencontrés. Après consultation de la population, le comité d'étude a conclu que celle-ci est prête à avancer et appuie le projet de communauté rurale.

Nous recommandons donc fortement au Ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux d'appuyer ce projet et de procéder à un plébiscite dès le printemps 2019.